

FEDERATION MONDIALE DES ANCIENS COMBATTANTS
REUNION INFORMELLE DU BUREAU EXECUTIF
12-13 décembre 2016, Yaoundé, Cameroun.

RESUME DU COMPTE RENDU DES DISCUSSIONS

PRÉSENTS:

M. Dan-Viggo BERGTUN	Président
Lieutenant-Colonel (Ret.) Joseph FALZON	Secrétaire Général
Colonel Alfred FULLER	Vice-président
Mme Inge NEDERGAARD	Trésorier Général
Maj. Geirhild SNIDAL-ENGEN	Vice-président
Col. Marek JAMKA	Observateur, Représentant Gen.
	Stanislaw WOZNIAK

ABSENTS:

Sénateur Amiral (Ret.) Tansri Mohd ANWAR	Président Adjoint
Gen. Stanislaw WOZNIAK	Vice-Président
Lt. Gen. Frank KAO	Vice-Président
M. Jos WEERTS	Président Division Santé et Bien-
	Etre (Observateur)

Minute de Silence : Le Président propose une minute de silence pour M. Mohammed BENJELLOUN (Maroc), ancien Président de la Commission Permanente des Affaires Africaines (CPAA) et Secrétaire Général de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants, qui est décédé le dimanche 11 décembre 2016.

(Mesure prise – Lettre de condoléance envoyée au nom du Bureau Exécutif, article sur la Page Facebook, le Site internet de la FMAC et la Lettre d'Information. Lettre circulaire à envoyer aux Associations Membres.)

1. Ouverture de la réunion

- Le Président ouvre la réunion à 11h05 (CET) et souhaite la bienvenue aux personnes présentes, en particulier le Maj. Geirhild SNILDAL-ENGEN et le Col. Marek JAMKA, qui participaient à leur première Réunion du Bureau Exécutif (BE). Il note également qu'un quorum de 5 membres du BE était présent.
- Le Président remercie le Col. Alfred Fuller pour avoir pris les dispositions nécessaires pour la Réunion.
- Il offre ensuite au Secrétaire Général (SG) un cadeau d'anniversaire de la part du Bureau Exécutif.
- Le Président met l'accent sur les modifications apportées à l'ordre du jour définitif de la 15^{ème} Réunion de la Commission Permanente des Affaires Africaines et a examiné en termes

généraux le rôle des différents membres du Bureau Exécutif dans l'exécution de l'ordre du jour définitif.

- Le Secrétaire Général remercie également le Col. FULLER pour les dispositions administratives relatives à la réception à l'aéroport et au transfert à l'hôtel. Il assure au Col. FULLER que le BE l'aidera de toutes les façons possibles pour que la réunion soit un succès.

2. Adoption du Rapport de la 154^{ème} Réunion du Bureau Exécutif

- Le rapport de la 154^{ème} Réunion informelle du Bureau Exécutif, tenue le 15 février 2016 a été **ADOPTÉ**.
- Le Secrétaire Général a également confirmé que, après la 154^{ème} Réunion, les rapports suivants ont été **ADOPTÉ** « Hors Réunion » par les membres du BE :
 - Le Rapport de la 153^{ème} Réunion du BE tenue les 19 et 20 novembre 2015.
 - Le rapport intitulé 'Gouvernance, Rôles attribués au sein des Commissions Permanentes et Divisions de la FMAC'.
 - Les demandes d'admission à la FMAC des associations suivantes :
 - Association des Invalides de Guerre de l'Armée de Libération du Kosovo
 - Association des Anciens Combattants de Serbie
 - Organisation des Anciens Soldats de Namibie
 - Association des Anciens Combattants du Soudan du Sud.

3. Nouveaux développements intervenus depuis la 154^{ème} Réunion du Bureau Exécutif, qui s'est tenu le 15 février 2016.

Plateforme des Communications des Anciens Combattants (PCAC).

- Le Secrétaire Général couvre l'avancement du projet PCAC au point 5.

Plan Stratégique. Le Président ajourne la discussion sur le Plan Stratégique. Le Secrétaire Général réitère :

- Que toutes les activités de la FMAC doivent être liées au Plan Stratégique, qui demeure comme un document vivant.
- Il était inutile de poursuivre des activités qui ne faisaient pas partie du Plan.
- Les six valeurs inscrites dans le Plan Stratégique (diagramme) devraient être au premier plan de toutes les relations et de tous les comportements en tant que fédération.

3.1. Questions diverses.

3.4.1. Fonds de Développement Asie-Pacifique (APDF). Le SG déclare que :

- Les questions relatives aux deux prêts par l'APDF à la FMAC restent non résolues.
- Il a dit avoir rencontré le Col. Lau Kee Siong à Singapour le 1^{er} juillet 2016, mais aucune résolution n'a été trouvée.

- Les Comptes Principaux de l'APDF et les documents à l'appui détenus à l'origine par le Président décédé Datuk Hamid Abdul Ibrahim ont été remis au Col. Siong pour conservation en juin / juillet 2016.
- Il a été **CONVENU** que, en vue de la prochaine Réunion de la Commission Permanente de l'Asie et du Pacifique (CPAP) en octobre 2017, la question restera jusqu'alors en suspend et sera examinée lors de cette réunion.

4. Rapports du Président. Le Président a présenté son rapport qui a été transmis aux Membres du Bureau Exécutif précédemment. Il a mis en lumière les points suivants :

- Ses diverses visites au cours de l'année dans les Pays Membres et les Associations Membres
- Ses activités et contacts, certains conjointement avec le SG, avec nombre d'entreprises dans le but de sécuriser des partenariats et un financement pour la FMAC.
- Il a continué son dialogue avec V-Fonds.
- Sa détermination pour ré-établir la Commission Permanente des Amériques, sous les auspices de la Commission des Anciens Combattants Américains (AVC).
 - Il est optimiste que la Commission des Anciens Combattants Américains en s'appuyant sur ses contacts étroits avec l'administration des Anciens Combattants des Etats-Unis, serait en mesure d'organiser au moins deux évènements de collecte de fonds au profit de la FMAC aux Etats-Unis.
- Son travail avec notre Association Membre au Monténégro concernant le projet IGALO.

(Mesure prise : Une fiche d'information a été donnée au BE comme pièce jointe à un point de l'ordre du jour.)

5. Rapport du Secrétaire Général. Le Secrétaire Général présente son rapport qui a été distribué aux membres du Bureau Exécutif. Il souligne notamment les points suivants :

- Le haut niveau d'activité sur nombre de différents fronts entrepris par le Secrétariat depuis la dernière réunion du Bureau Exécutif. Cela inclus :
 - Tous les travaux de préparation de la 15^{ème} Réunion de la CPAA.
 - L'élaboration (y compris la production de rapports trimestriels) et la formation interne au projet Plate-forme des Communications des Anciens Combattants (CPAP).
 - Deux nouveaux documents sur la politique de gouvernance.
 - Examen annuel des cotisations membres.
 - Le projet Marche pour la Paix.
- Il a rappelé au BE que Faye Purcell, Assistante Exécutive, est en congé maternité depuis le 19 août 2016 et ne reviendra pas au bureau, initialement à temps partiel, avant le début du mois de février 2017.

- Ses différents contacts individuels avec d'autres associations, dont certains sont encore en cours, dans l'espoir qu'elles donneront une suite à leur intérêt pour la FMAC avec une demande d'admission.
- Sa série de réunions directes avec les associations membres, soulignant la valeur des réunions en face à face comme la meilleure forme de communication.
- En ce qui concerne le projet Plateforme des Communications pour les Anciens Combattants (CPAP), le SG déclare que :
 - Le 3^{ème} rapport de progrès et le rapport d'évaluation de la CPAP
 - Le nouveau site web de la FMAC a été lancé le 24 octobre 2016 et a été bien accueilli par les associations membres.
 - Il reste encore beaucoup de travail en cours puisque le Secrétariat acquiert plus d'expérience en matière de gestion et de mise à jour permanente du site Web et de sensibilisation des associations membres.
 - la couverture de la Marche pour la Paix qui, espérons-le, servira de tremplin pour encore plus d'événements l'année prochaine.
 - Le nouveau Conseiller Projet de V-Fonds (M. Gert Hindricks) a demandé spécialement le rapport d'évaluation – nous espérons maintenant qu'il recommande à son Bureau la libération de la tranche finale de 38 500 euros (sur les 154 000 euros originalement alloués en 2015).

6. Questions financières

6.1. Analyse de la situation financière au 30 novembre 2016. En résumé, le SG a fait remarquer que :

- même si, au cours de l'exercice en cours, la FMAC fonctionnait bien dans le cadre du budget de dépenses approuvées précédemment, le revenu provenant des cotisations membres avait à nouveau diminué, ce qui entraînerait un autre déficit. Dans la discussion qui a suivi :
- Le Secrétaire général explique que les coûts opérationnels avaient été maîtrisés et que les effectifs du Secrétariat étaient proportionnels au volume de travail nécessaire pour gérer efficacement la Fédération.
- Il souligne également le déclin progressif année par année des cotisations membres reçues.
- Il a dit que tout le monde avait un rôle à jouer pour sensibiliser les associations membres sur la manière de budgétiser leurs cotisations et comment, dans certains cas, demander l'aide financière de leurs gouvernements et les encourager à payer à temps.
- Il demande également à ce que le BE se voit présenté à l'avenir un tableau indiquant la répartition de tous les revenus et dépenses / coûts opérationnels, ainsi qu'une prédiction de tout excédent ou déficit. Cette proposition a été **CONVENUE**.

(Mesure prise : Le Trésorier Général en prend la responsabilité)

6.2. Cotisations membres reçues au 29 février 2016. Le SG introduit deux documents indiquant les Pays Membres qui avaient rempli leurs obligations en vertu des Statuts de la FMAC pour 2016 et 2017.

6.3. Examen des cotisations. Le SG explique que, en consultation avec les membres du Bureau Exécutif lors de chaque étape, il a achevé le processus suivant dans le cadre de l'examen des cotisations :

- Dans un premier temps, une lettre signée conjointement par le Trésorier Général et le SG, qui a été envoyée aux Associations/Pays Membres ayant des arriérés de paiement. Ce fut un succès limité.
- Parallèlement, un certain nombre d'Associations Membres de toutes les régions ont été consultées, par écrit et à travers des réunions officielles, pour connaître leur avis sur l'examen de la proposition. Cet exercice a généré une rétroaction très constructive.
- En septembre 2016, les Associations / Pays membres ont été invités à donner leur consentement écrit pour mettre en œuvre un nouveau barème proposé pour les cotisations à payer à compter de 2017, avant ratification par la prochaine Assemblée Générale. Toutes les associations / pays membres ont été informées que:
 - La FMAC est confrontée à de graves difficultés financières depuis de nombreuses années et la question des cotisations membres doit être traitée de toute urgence pour que la FMAC survive.
 - Il était urgent de faire en sorte que le barème des cotisations soit plus inclusif et plus équitable.
 - Les cotisations seront toujours demandées par pays. Par conséquent, dans les pays où il existe plusieurs Associations Membres, les Associations Membres devront décider entre elles de la manière dont les cotisations doivent être payées.
 - Les cotisations seront désormais payables au plus tard le 30 juin de chaque année, en précisant que cette modification nécessitera un amendement aux Statuts de la Fédération lors de la 29^{ème} Assemblée Générale pour modifier l'Article 10.a) et les Points 4.3 et 4.4 du Règlement Intérieur.
 - Les Associations Membres ou Pays qui ne paient pas leurs cotisations annuelles pour une année donnée sans le consentement écrit du Trésorier Général seront suspendus par décision du BE. Cela nécessitera un amendement aux Statuts de la FMAC lors de la 29^{ème} Assemblée Générale pour changer l'Article 9 paragraphe 2.
 - Le montant révisé des cotisations membres annuelles est payable à compter de 2017.
- En novembre 2016, toutes les Associations / Pays Membres ont reçu une notification individuelle, à la place de la lettre circulaire habituelle, leur indiquant que les cotisations annuelles révisées étaient mises en œuvre à compter de 2017. Ils ont également été informés que la date limite de paiement a été changée (Soit le 30 juin). À ce jour, 7 Pays Membres ont déjà rempli leurs obligations pour 2017, soit un total de 13 800 euros.
- Il est important que tous les membres du Bureau Exécutif saisissent toutes les occasions pour s'assurer que les Associations / Pays Membres participent pleinement à cette initiative.
- Il souligne à nouveau que l'option «ne rien faire» comporte de grands risques et des conséquences à court terme.

7. Commissions Permanentes

7.1. Commission Permanente des Affaires Africaines (CPAA). Le Colonel Alfred Fuller déclare que :

- Depuis la 28^{ème} Assemblée Générale tenue à Sopot, sa Commission avait travaillé très fort pour relancer la CPAA, qui était en sommeil depuis quelques années.
- Il souligne en particulier les difficultés de communication avec les autres Associations Membres de la FMAC.
- Le Gouvernement du Cameroun mérite des félicitations pour le soutien moral et financier que son organisation a reçu et qui a abouti au parrainage de la 15^{ème} Réunion de la CPAA.
- Les défis et les pressions auxquels est confronté le continent africain sont complexes et nombreux. La faiblesse de la croissance économique, le ralentissement du développement industriel, la pauvreté, la faim, le manque d'éducation, les mauvaises plates-formes de communication, la mauvaise santé et la violence ont des répercussions sur la vie et le bien-être des anciens combattants.
- Le manque de fonds l'empêche personnellement de visiter et de prendre contact avec d'autres Associations Membres de la FMAC sur le continent, affirmant qu'une visite prévue aux deux Congo (République du Congo et République démocratique du Congo) a dû être annulée à cause des contraintes locales et des problèmes de sécurité.

Dans la discussion qui suit, le SG déclare qu'il espère pouvoir obtenir un petit prêt de 1 500 € qu'il avait personnellement obtenu d'un sponsor dans une subvention annulée pour permettre au Colonel Fuller d'effectuer des visites. Cette proposition a été **CONVENUE** par le BE.

(Mesure prise : Le SG doit demander la permission au sponsor de transformer le prêt en subvention)

7.2. Commission Permanente de l'Asie et du Pacifique (CPAP).

- Le rapport soumis par le Général Frank Kao a été distribué aux membres du Bureau. Le rapport, qui contenait des rapports d'activité par pays de la Jordanie, de la Palestine, de la Malaisie, de Singapour et de la République de Chine sur Taiwan, a confirmé un niveau d'activité encourageant et varié.
- Le Président a félicité les diverses interactions entre les associations membres au sein de la CPAP et avec d'autres Confédérations régionales qui ont servi à créer des liens forts et de meilleures communications.
- Le SG est invité à utiliser des extraits de ce rapport combiné dans le cadre du projet Plateforme des Communications des Anciens Combattants (PCAC).

7.3. Commission Permanente des Affaires Européennes (CPAE).

- Le rapport présenté par le Gen. Stanislaw Wozniak a été distribué aux membres du Bureau et présenté par le Col. Jamka. Le colonel Jamka souligne que :

- Seuls quatre Pays Membres (l'Allemagne, la Pologne, le Portugal et l'Ukraine) avaient soumis des Rapports de Pays comme l'avait demandé le Général Wozniak.
- D'un point de vue plus positif, une réunion du Groupe de Travail sur l'Europe du Sud-Est s'est tenue au Monténégro en juillet 2016. Le Portugal envisage également d'accueillir la réunion du Groupe de travail sur l'Europe du Sud en janvier 2017.
- La discussion qui se déroule dans la foulée porte sur la voie à suivre pour fixer la date et le lieu de la prochaine réunion de la CPAE.
 - Le Colonel Jamka mentionne que lors de la 23^{ème} Réunion de la CPAE en 2014, deux pays s'étaient déclarés intéressés à accueillir la prochaine réunion de la CPAE.
 - Un autre pays a indiqué directement au Président lors d'une de ses visites récentes qu'il était également intéressé à accueillir la réunion.
 - Le SG fait observer que, selon lui, la réunion de la CPAE doit avoir lieu au printemps 2018, après la réunion de la CPAP en octobre 2017.
 - Le Colonel Jamka ajoute que le Gouvernement de la Pologne était d'accord avec l'idée d'organiser la réunion en Pologne en fournissant 90% du financement.
 - Il est finalement **CONVENU** de reporter toute décision ferme jusqu'à ce que le Président rende visite au Général Wozniak au début de l'année 2017 lorsque toutes les options possibles pourront être explorées et discutées.

7.4. Commission Permanente des Femmes (CPF). Le Maj. Snildal Engen fait un rapport verbal au BE, expliquant que :

- Elle a régulièrement publié des rapports pertinents provenant de sources situées aux Etats-Unis, en Australie et au Royaume-Uni.
- Elle a assisté à des séminaires et à des conférences sur les défis particuliers auxquels sont confrontées les femmes au sein de la communauté des anciens combattants, y compris les veuves. Ceux-ci ont servi à mettre en évidence la complexité des enjeux.
- Maj. Engen suggère que les Commissions Permanentes et les Divisions de la FMAC ont un rôle à jouer en sensibilisant à chaque fois que se posent des questions touchant les anciennes combattantes.
- Au cours de la discussion qui suit, le SG recommande que, en plus de la page Facebook, la page de la Commission Permanente des Femmes sur le site internet devrait être plus utilisée.

8. Divisions

8.1. Division Santé et Bien-être

Le Président présente un PowerPoint sur le projet IGALO au Monténégro. Il explique que :

- l'Organisation Internationale du projet «INTPO» et le Gouvernement du Monténégro coopèrent avec la FMAC pour créer un Centre et un Institut International des Anciens Combattants dans une installation déjà existante dans le complexe Igalo Spa, près de Dubrovnic.
- Il ajoute que le projet inclura également un programme ‘‘International des Besoins de Réadaptation des Enfants’’ pour les enfants issus de différents conflits et catastrophes naturelles dans le monde.
- La FMAC sera un partenaire du projet et tirera profit de ce projet en étant associé de près à un plan aussi ambitieux, s'il est pleinement soutenu et financé par les sponsors et les gouvernements.
- Le SG confirme qu'il a terminé un exercice de diligence raisonnable et conclut qu'il pourrait y avoir d'énormes avantages pour la réputation de la FMAC si le projet est réalisé.
- La présentation PowerPoint sera disponible sur le site web de la FMAC, dans la page web de la Division Santé et Bien-Etre.

(Mesure prise : le Projet IGALO a été téléchargé sur la page Division Santé et Bien-être de la FMAC)

8.1.1 Le SG fait un rapport verbal au nom de M. Jos Weerts, Président de la Division Santé et Bien-Etre. Il déclare que M. Weerts a :

- déménagé à Amsterdam récemment et est maintenant mieux positionné pour lancer le travail de la Division Santé et Bien-être. Il ajoute que :
 - fait appel au Dr Walter Busutill (Royaume-Uni), Directeur des Services Médicaux de *Combat Stress* et au Dr. Peter Zimmermann (Allemagne), Chef du Centre des Forces Armées Allemandes pour la Santé Mentale Militaire et Chercheur Associé à la *Charite University Clinic* de Berlin.
 - M. Vladin Beara (Serbie) a exprimé son intention de contribuer aux travaux de la Division.
- La mise à jour de la page Web de la Division avec des publications et du contenu plus pertinents commencera bientôt. Cela comprendra :
 - Documentation fournie par le Centre National pour le SSPT qui fait partie des services fournis par l'Administration des Anciens Combattants des États-Unis d'Amérique.
 - Les ressources disponibles de l'Université de Dartmouth, en particulier la banque de données portant le nom de "Littérature Internationale Publiée sur le Stress Traumatique (PILOTS)", qui offre des informations intéressantes et précieuses.
 - La publication d'une brève introduction sur le Centre de Réadaptation de Novi Sad en Serbie.
 - Deux articles fournis par M. Zimmermann traitant de l'inaction morale et des troubles de la honte dans l'armée, deux sujets importants à venir.
 - M. Jos Weerts invitera prochainement les Présidents de la CPAP et de la CPAA à le mettre en contact avec un expert de leurs continents respectifs qui serait disposé à servir de « correspondant » pour la Division.

- Au cours de la discussion qui suit, le Bureau **PREND NOTE** des plans du Président de la Division Santé et Bien-Etre tels que présentés par le SG.
- Le Président souligne le fait que les deux divisions de la FMAC représentent la production principale de la Fédération et qu'elles servent à montrer notre détermination à être tournée vers l'extérieur et à être une force positive pour nos Associations Membres.

8.2. Division Paix et Sécurité. Le Colonel Jamka présente et lit un rapport au nom du Général Wozniak, qui est joint en bloc au présent procès-verbal. Dans la discussion qui a suivi :

- Le BE note avec intérêt le programme des Nations Unies « Transformer notre monde: l'Agenda 2030 pour le développement durable », qui a été adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2015.
- Le SG s'engage à présenter ce projet sur le la page web de la Division Paix et Sécurité et dans le prochain numéro de la Lettre d'Information la Fédération.
- Le Colonel Jamka parle également de la complexité juridique et logistique du déploiement d'un vaste bassin d'anciens combattants possédant de l'expérience et des compétences dans le cadre des activités de relèvement et de restructuration engagées par les Nations Unies après les catastrophes naturelles. Le Président rappelle que cette question a été discutée lors de ses deux réunions avec M. Herve Ladsous, Secrétaire Général Adjoint aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, lors de sa visite au Siège de l'ONU et récemment en Finlande.

9. Demandes d'admission

- La Demande d'Admission de l'Association des Anciens Combattants de la Guerre Nationale de Libération du Zimbabwe (ZNLWVA) a été **APPROUVEE** en attendant la ratification par la prochaine Assemblée Générale. Le BE a également **CONVENU** que le barème initial des cotisations membres pour ZNLWVA serait de 365 € par an.

10. Questions diverses

10.1. Compagnons/Amis de la FMAC.

- Le document révisé sur la politique de la FMAC intitulé « Règles Relatives au Système Compagnon de la FMAC », qui a été distribué à l'avance, a été **APPROUVE**.
- Le Président et le SG présente ensuite des mises à jour sur leur liste actuelle d'entreprises, dont certaines ont été récemment discutées, à savoir :
 - Sensori AB. Le SG informe le BE que Akloma Tinnitus AB a été invité à devenir un « Compagnon de la FMAC » en décembre 2011, engageant Akloma à faire trois dons annuels de 10 000 € pendant trois ans (jusqu'en décembre 2014). En raison de l'avis juridique reçu dans le cadre d'un processus de diligence raisonnable mené l'année dernière, il a été décidé lors de la 154^{ème} Réunion du BE que Sensori AB (le nouveau nom d'Akloma Tinnitus AB) devait être informé que la Fédération Mondiale des Anciens Combattants ne donnerait pas suite à sa Lettre d'Intention pour renouveler l'accord «

Compagnon de la FMAC » jusqu'à ce que leur produit ait été reconnu par la profession médicale internationale. Le SG ignorait que ces deux conditions avaient été obtenues par la société. Cette question reste à l'étude.

- Norwegian Solar AS. Cette société norvégienne est un développeur de centrales solaires intégrées qui développent, construisent, possèdent, exploitent et maintiennent des centrales solaires au niveau mondial. Ils cherchent à identifier et à développer des projets à travers des partenaires (tels que la FMAC). Ils ont la compétence commerciale, technique, juridique et financière pour apporter efficacement de nouvelles opportunités de projets. Leur mission déclarée est de fournir une énergie solaire compétitive et durable à l'échelle mondiale, de protéger l'environnement et d'améliorer la qualité de vie grâce à l'intégration innovante de technologies fiables.

Le SG déclare que Norwegian Solar AS étudiaient le réseau mondial de la FMAC pour introduire et promouvoir leurs services. La recommandation du Président selon laquelle Norwegian Solar AS était un candidat idéal pour le programme « Compagnon de la FMAC » a été soutenue par le BE.

- New Wave AS. Le SG présente un PowerPoint sur New Wave Group AS, le deuxième plus grand fournisseur européen de *Corporate Promol, Sports & Leisure et Gifts & Home Furnishings* au marché promotionnel. En union avec leur distributeur XO House AS, ils sont prêts à conclure un partenariat avec la FMAC. Les deux sociétés seront responsables du financement, du stockage des stocks, de l'emballage, de l'expédition et du service à la clientèle pour une boutique en ligne de la FMAC, sur mesure. Un magasin de témoin peut être trouvé sur le lien suivant :

<https://wvf.norgesprofil.no>

La recommandation du Président selon laquelle New Wave AS et son associée XO House AS sont deux autres candidats idéaux pour le programme « Compagnon de la FMAC » a été **APPUYÉE** par le BE.

- INTPO. Le Président déclare que l'INTPO a été mentionné précédemment dans le cadre du projet IGALO et qu'ils étaient également intéressés par le programme « Compagnon de la FMAC ».

- Le SG est invité à formuler des contrats types au cours de la nouvelle année et à suivre le potentiel offert par les sociétés susmentionnées.
- Le Président encourage les Vice-Présidents à rechercher des entreprises potentielles qui pourraient être considérées comme adaptées pour le programme « Compagnons de la FMAC ».

11. Statuts de la FMAC. Le SG informe le BE qu'il a fait appel à un avocat qualifié, à titre bénévole, pour entamer le long processus de mise à jour des Statuts de la Fédération. Il ajoute que les Statuts de la FMAC est notre principal document fondateur car ils donnent une compréhension claire du but de notre Fédération et de son fonctionnement.

- Dans la discussion qui suit, les suggestions ci-dessous sont faites :

- La nécessité d'examiner le chapitre 2 - Catégories Membres, etc.
- Examen du processus électoral et mise en place d'une Commission de Gouvernance chargée de superviser et d'examiner les demandes.
- Changements de la date limite du paiement des cotisations annuelles (le 30 juin est désormais la date suggérée).
 - Il est également suggéré par le Président que l'avocat devra avoir vue les propositions soumises par June Willenz (USA) en 2006 quand les Statuts actuels ont été réécrits. Une copie de ces observations a été remise aux personnes présentes.

(Mesure prise : Copie du rapport de June Willenz a été envoyée à l'avocat)

- **Réunion de la CPAP - octobre 2017.** Le SG informe le BE que le processus de préparation de la réunion de la CPAP en octobre 2017 commencera au début de la nouvelle année. Il ajoute que le Vice-Président Kao aura l'occasion de promouvoir la réunion sur l'édition de printemps 2017 de la Lettre d'Information de la FMAC.
- **Médaille de la FMAC (pas sur l'ordre du jour).**
 - Le Président assure le Colonel Fuller que les Médaillons de la Fédération seront mis à la disposition de ses candidats lors de la cérémonie de remise des médailles organisée pour le dîner de clôture du vendredi 16 décembre 2016.
 - Une discussion séparée sur les critères d'attribution du médaillon de la FMAC fut reportée à la prochaine réunion du BE.

12. Date de la prochaine réunion.

- La réunion se termine par un débat sur la date de la prochaine réunion du Bureau Exécutif. Elle sera organisée, conjointement avec le vice-président Kao, à Taipei avant la réunion de la CPAP, probablement le samedi 7 octobre 2017.
- Le Président déclare qu'il pourrait y avoir une opportunité pour notre Association SUBNOR au Monténégro de parrainer pleinement une réunion du BE en avril / mai 2017, ce qui pourrait coïncider avec une visite du BE au projet IGALO. Le Secrétaire Général a par la suite demandé la disponibilité de toutes les parties concernées.

Lt. Col. Joseph Falzon
Secrétaire Général

Pièce jointe :

1. Rapport du Président de la Division Paix et Sécurité

Pièce jointe**RAPPORT DU PRESIDENT DE LA DIVISION PAIX ET SECURITE**

Les discussions qui se sont tenues à ce stade dans le cadre du projet à court terme intitulé « Evaluation des capacités de la FMAC à atteindre l'objectif stratégique 2 défini dans le plan de travail de la FMAC » ont été conclues avec les observations suivantes :

1. Au cours des dix dernières années, la communauté internationale a reconnu que la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme sont les piliers du système des Nations Unies et les fondements de la sécurité et du bien-être collectifs. Il a également été reconnu que le développement, la paix et la sécurité et les droits de l'homme sont liés entre eux et se renforcent mutuellement.
2. La nature de nombreux conflits actuels a été différente par rapport à la Guerre Froide. Ces conflits n'ont souvent pas d'objectifs militaires, politiques ou idéologiques clairs. Les causes profondes des conflits peuvent inclure les inégalités sociales et économiques, l'injustice, le chômage, la gestion des ressources naturelles, la violation des droits humains, l'exclusion politique et la corruption.
3. Les États membres doivent réduire le risque de ces conflits en s'attaquant aux causes profondes de la violence, en établissant des institutions stables et des sociétés pacifiques. Une approche plus large du développement renforcera considérablement le processus de construction de la paix et de la sécurité.
4. « Transformer notre monde : l'Agenda 2030 pour le développement durable » a été adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 25 septembre 2015 (résolution A / RES / 70/1), avec 17 objectifs de développement durable. Dans le cadre de cet Agenda 2030, les pays s'engagent à atteindre ces 17 objectifs et leurs 169 cibles en 15 ans. Ils sont intégrés et indivisibles et équilibrent les trois dimensions du développement durable : économique, social et environnemental. Il cherche également à renforcer la paix universelle dans une plus grande liberté.
5. L'ordre du jour aborde certaines questions qui se sont également reflétées dans les résolutions adoptées par l'Assemblée Générale de la Fédération.

Recommandation

Compte tenu des observations susmentionnées, l'Agenda 2030, en tant que projet phare de l'Organisation des Nations Unies, devrait être soutenu et encouragé au sein de la Fédération mondiale des anciens combattants. Les Associations Membres de FMAC peuvent apporter, dans leur pays, une contribution énorme à la sensibilisation du public, à une volonté politique croissante d'atteindre les objectifs de l'Agenda.

Général Stanislaw Wozniak